



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Lyon, le

29 FEV. 2024

Dossier suivi par : Martine MAURIN
Tél : 04 72 61 37 86
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Projet stock U50 – Stockage de matières premières et produits semi-finis. Optimisation des flux de transport et agrandissement des capacités de stockage interne.

Localisation : SAIN-BEL - 321 RUE DES ACACIAS

Pétitionnaire : FRESENIUS MEDICAL CARE SMAD à SAVIGNY

Réception du dossier complet le : 28 février 2024

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-060

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 3 avril 2024 .

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE